

**Demande de vignette de stationnement résidentiel à envoyer ou déposer au Guichet unique  
32-34 Bd Chasles 28000 Chartres**

**Nom et prénom du demandeur \*:**

**S'agit-il d'un renouvellement \*?**

**Adresse \*:**

**Code postal :**

**Ville :**

**N° de tél \*:**

**Adresse courriel\* :**

**Véhicule(s) concerné(s) : 1 vignette par véhicule, au maximum 2 vignettes par foyer**

Immatriculation n° 1\*

Immatriculation n° 2\*

N° de la vignette du véhicule 1 de l'année précédente\*

N° de la vignette du véhicule 2 de l'année précédente\*

**Joindre impérativement les justificatifs suivants:**

-Taxe d'habitation ou justificatif de domicile de moins de 3 mois;

**ET**

- Certificat d'immatriculation à jour;

- Justificatif de l'entreprise pour les véhicules de société;

- Pour les jeunes logés chez leurs parents, une attestation d'hébergement des parents, la carte verte d'assurance de la voiture si celle-ci est à leur nom.

**Vous souhaitez recevoir votre vignette à domicile :** merci de joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse au présent formulaire et ses pièces justificatives.

**A défaut, merci de vous présenter à l'accueil du Guichet unique afin de retirer votre vignette.**

**\* champs à remplir obligatoirement**

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la Gestion du stationnement résidentiel (Déclaration N°1115339). Les destinataires des données sont : le Guichet Unique et la Police Municipale. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Guichet Unique – 32-34 Bd Chasles – 28000 Chartres. \*Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.*